

ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

12 juin 2024
Volume 10, numéro 2

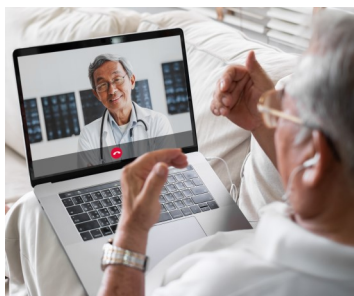
*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

ADOPTION DE LA POLITIQUE EN TÉLÉSANTÉ

Le conseil d'administration a adopté la politique en télésanté du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord. Celle-ci vise à baliser l'utilisation de la télésanté au sein de l'établissement ainsi que le processus pour la mise en place de nouveaux services en télésanté.

Le but est d'assurer des services de qualité respectant les normes de pratique en vigueur pour les usagers. La télésanté peut notamment permettre à des usagers de recevoir certains services à distance sans avoir à se déplacer.

Il est possible d'obtenir plus d'information sur la télésanté en visitant le site Web du [CISSS de la Côte-Nord](#).



Rapport financier 2023-2024
du CISSS de la Côte-Nord p. 2

Formation du comité de
développement durable et
respect du milieu p. 2

Servitude accordée
à Hydro-Québec p. 2

La télésanté est une activité en santé et en services sociaux, livrée à distance, en temps réel ou non, au moyen des technologies de l'information et de la communication.

RAPPORT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

Le rapport annuel de la présidente-directrice générale du CISSS de la Côte-Nord sur les soins de fin de vie a été présenté lors de cette séance publique. Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, 40 demandes d'aide médicale à mourir ont été administrées dans la région. Il y en avait eu 45 l'année précédente.

Au cours de cette période, 272 personnes ont reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile, tandis que 246 personnes ont reçu de tels soins dans une maison de soins palliatifs, 151 en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et 146 dans un centre hospitalier en courte durée.

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, un rapport sur l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie doit être déposé chaque année au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie. Différents documents à ce sujet, dont la Politique régionale relative aux soins de fin de vie et les rapports déposés depuis juin 2016, sont disponibles sur le site Web du [CISSS de la Côte-Nord](#).

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**
18 septembre 2024



Québec 

RAPPORT FINANCIER 2023-2024 DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le CISSS de la Côte-Nord a terminé l'exercice financier 2023-2024 avec un déficit de 143 833 723 \$. La situation déficitaire est liée en grande partie au recours à la main-d'œuvre indépendante dont les coûts d'élèvent à 176,9 M\$ pour l'année financière.

D'autres éléments contribuent aussi à ce résultat, dont un important montant de frais d'intérêts, les dépenses liées aux unités de débordement et certaines dépenses non financées.

Par ailleurs, le rapport financier annuel 2023 de la Santé au travail présente un surplus de 378 948 \$. Le CISSS de la Côte-Nord est le mandataire identifié pour dispenser les services de santé au travail, qui sont subventionnés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

FORMATION DU COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPECT DU MILIEU

Le comité de développement durable et respect du milieu est mis en place au CISSS de la Côte-Nord. Formé d'une dizaine de personnes provenant de plusieurs directions, ce comité prendra en charge l'élaboration d'une politique de développement durable et la gestion d'initiatives visant notamment à réduire les émissions atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) et à éliminer le gaspillage.

Au cours des dernières années, le CISSS de la Côte-Nord a déjà réalisé certains projets qui ont permis de réduire certaines sources d'émissions atmosphériques.

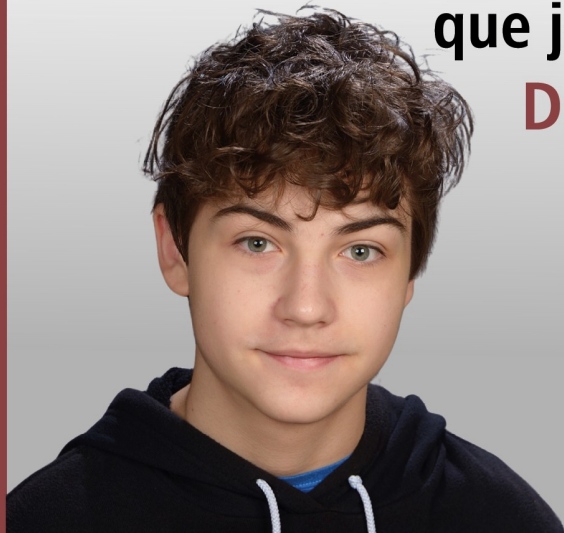
En vertu de la Loi sur le développement durable, les ministères et organismes doivent adopter un plan d'action de développement durable. Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ne sont pas visés par cette loi, mais le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé aux établissements de mettre en place un comité de développement durable.

SERVITUDE ACCORDÉE À HYDRO-QUÉBEC

Le CISSS de la Côte-Nord accorde une servitude (droit de passage) à Hydro-Québec afin de permettre l'installation de structures nécessaires au branchement électrique de la Maison des aînés et alternative de Havre-Saint-Pierre. Située face au fleuve Saint-Laurent, elle accueillera 48 résidents dans un bâtiment le long de la promenade des Anciens.

Il y aura 19 places pour aînés en perte d'autonomie, 5 places pour adultes vivant une situation de handicap en raison d'une déficience physique, intellectuelle ou d'un trouble du spectre de l'autisme et 24 places exploitées par la Corporation des aînés de la Minganie pour des aînés autonomes et semi-autonomes.

**Soyez un modèle pour forger l'adulte
que je serai demain!**



Devenez famille d'accueil

« Offrez à nos adolescents un
milieu de vie favorable
à leur épanouissement »

1 800 463-8547



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268**.